



CRAN - CARREFOUR DE RÉFLEXION ET D'ACTION CONTRE LE RACISME ANTI-NOIR
Observatoire du Racisme anti-Noir en Suisse
Case postale 251 CH-3000 Berne 7

1^{ÈRE} CONFÉRENCE EUROPÉENNE SUR LE RACISME ANTI-NOIR – GENÈVE, 17-18 MARS 2006

Première Conférence Européenne sur le Racisme anti-Noir 17-18 mars 2006, Conseil Œcuménique des Églises (COE), Genève

Adresse de bienvenue de Madame Boël Sambuc, vice-présidente de la Commission fédérale contre le racisme

Monsieur le Rapporteur spécial contre le racisme de l'ONU,
Mesdames et Messieurs les représentants des autorités fédérales
et genevoises et du COE,
Madame la présidente du CRAN,
Chers amis du CRAN

La Commission fédérale contre le racisme vous adresse ses salutations chaleureuses et ses vœux de succès pour le déroulement de cette Première Conférence européenne contre le racisme anti-Noir dans l'histoire. Exceptionnelle, cette manifestation l'est à la fois par la qualité de ses participants et par son ambition de couvrir le phénomène dans toute sa complexité et diversité.
La Commission fédérale attache aussi une grande importance à l'esprit humaniste d'ouverture et de tolérance qui anime les organisateurs, résolument opposés aussi bien à l'antisémitisme qu'au racisme dit anti-Blancs.

De l'invisibilité à la reconnaissance du racisme anti-Noir.

A quoi tient le caractère exceptionnel, voire solennel de la manifestation d'aujourd'hui ?
Pour ma part, j'y vois l'aboutissement d'une démarche de reconnaissance de la nature et de l'histoire spécifiques du racisme contre les Noirs en Europe qui paraissait impensable il y a quelques années encore tant elle se heurtait à une incompréhension générale.
J'en veux pour exemple les travaux de la Conférence européenne préparatoire de Durban, de Strasbourg, en octobre 2000. qui ignorèrent alors totalement le racisme anti-Noir. Je le sais, pour y avoir été présente et je l'ai encore vérifié ces jours dans les textes.
Nous touchons ici à un phénomène type du racisme : l'invisibilité des victimes. En l'espèce, en raison de l'invisibilité décrétée par la majorité, composée d'anciennes puissances coloniales et acteurs de la traite négrière, une minorité visible par excellence, les Noirs européens, ne pouvait pas faire entendre sa voix ni rapporter la réalité des discriminations spécifiques auxquelles était exposée

La romancière afro-américaine et Prix Nobel Tony Morrison a appliqué le concept d'invisibilité à l'analyse de la littérature américaine, en montrant, de façon magistrale, comment celle-ci s'est construite autour de la présence Noire sans jamais la mentionner dans les œuvres.¹

¹ Voir « Playing in the dark » Toni Morrison, Christian Bourgois Editeur, Paris, 1993



Pour ma part, je pense que l'histoire des relations entre l'Europe et les Noirs, y compris celle de la Suisse et des Noirs, se caractérise également par le phénomène de l'invisibilité. En cela, bien qu'Etat non colonial, la Suisse ressemble beaucoup au reste de l'Europe.

Or, la présence Noire est une constante de l'histoire européenne. Parfois, les Noirs étaient des acteurs éminents, dans la littérature, dans les armées. Le plus souvent, il est vrai, ils étaient relégués dans un état de soumission et d'exploitation pour le bénéfice des dominants.

Le racisme anti-Noir et les Conférences de Strasbourg et de Durban

A Strasbourg, le refus d'inclure le racisme anti-Noir dans les stratégies de lutte contre le racisme ne fut pas le seul fait des gouvernements et des politiques mais aussi celui de la majorité des milieux anti-racistes. Au nom de l'égalité et de l'universalité des êtres humains, ce courant ne reconnaît qu'une seule race - la race humaine - et refuse logiquement de distinguer entre les racismes.

Toutefois, cette position généreuse, qui s'inspire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, a un revers important: le risque de minimiser le rôle des appartenances et des spécificités des groupes discriminés.

Dans le cas des populations Noires, cette indifférence aux identités et à l'histoire qui les a forgées revenait à nier la place de l'esclavage, de la traite négrière et du colonialisme dans le destin des victimes. Dans ce processus, la société majoritaire est aussi perdante, car elle se prive d'une grille de lecture essentielle à la compréhension de sa propre histoire. En effet, en décrétant l'inexistence des races, on contribue à gommer le rôle pivot de cette notion dans le développement des sociétés occidentales.

Sur ce point, la Conférence de Durban a marqué une étape décisive.

Tous les pays présents, y compris les Etats européens qui avaient été les plus réticents à l'admettre, reconnurent pour la première fois l'existence d'un racisme spécifique contre les Noirs en désignant clairement les causes et les sources, à savoir l'esclavage, la traite négrière et le colonialisme, les deux premiers phénomènes étant en plus qualifiés de crimes contre l'humanité.

Depuis, une dynamique est née, encore timide, mais dont la présente Conférence est la meilleure illustration. En effet, en Europe, des associations comme le CRAN, en Suisse, puis en France, participent pleinement à ce processus.

La Suisse et le racisme anti-Noir.

La Suisse connaît aussi un racisme spécifique contre les Noirs.

La Commission fédérale contre le racisme a été une des premières à dénoncer cette réalité, il y a déjà sept ou huit ans, alertée par les associations Noires, dont le futur CRAN. Divers rapports internationaux, de l'ECRI et du CERD, en particulier, ont confirmé ce tableau indigne de notre pays.

Le constat est sévère. Vexations dans la vie de tous les jours, agressions physiques - discriminations à l'emploi, au logement - ainsi que le problème lancinant des contrôles policiers et des dérapages fréquents dans toute la Suisse.



Parmi les causes déterminantes, il y a le discours politique ouvertement raciste de certains partis politiques, fondé sur la criminalisation des personnes Noires de ce pays et sur leur dévalorisation systématique.

Cependant, le racisme anti-Noir en Suisse a aussi un long passé fait de préjugés, de stéréotypes et d'ignorance.

Une réévaluation des rapports historiques entre le monde Noir et les Suisses est en cours depuis le début des années 2000. Ainsi, grâce aux travaux d'une poignée de chercheurs courageux et tenaces, grâce aussi à quelques parlementaires fédéraux et cantonaux opiniâtres, qu'il faut saluer ici, il a fallu déchanter : Il nous faut désormais réaliser que loin d'avoir vécu et oeuvré à l'écart des grands événements fondateurs du racisme anti-Noir en Europe, la Suisse y a été partie prenante, même si cela fut à sa manière, sans grands états d'âme ni débats émotionnels, en toute discrétion et sur le plan individuel, essentiellement.

Le parallèle est saisissant avec l'antisémitisme en Suisse, et l'idéalisation officielle du comportement de la société helvétique à l'égard des Juifs pendant et après la deuxième guerre mondiale mis en lumière par le rapport Bergier.

Il apparaît ainsi que, contrairement à l'opinion générale et au discours dominant, des Suisses ont participé activement à la traite négrière, d'autres ont possédé des plantations avec des esclaves, d'autres encore ont été des colons, le tout avec le soutien de la Suisse officielle, quand cela était nécessaire. A ce propos, il est frappant de constater l'extrême retenue des autorités fédérales de l'époque face à une institution aussi scandaleuse que l'esclavage, jusque vers la fin du XIX^e siècle, même après son abolition par les pays européens et les Etats-Unis.²

Conclusion

Pour ceux qui, comme la CFR, ont la conviction que la lutte et la prévention des racismes sont indissociables du travail de mémoire et de la connaissance de l'histoire, la tenue de cette première conférence sur sol helvétique pourrait aider la Suisse à reprendre sa place dans l'histoire européenne, même et surtout quand il s'agit de chapitres aussi douloureux et empreints de brutalité que l'esclavage et la traite. Dans ce sens, il s'agit aussi d'un approfondissement de notre propre culture des droits de l'homme dont la lutte contre le racisme fait partie intégrante et, en fin de compte, de notre démocratie.

² Voir « La Suisse et l'esclavage des Noirs ». Thomas David, Bouda Etemad, Janick Marina Schaufelbuehl, p.96-97.